

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Vésinet, le 11 mars 2025



Chiffre d'affaires annuel 2024 : 100 M€

- Services et foncières : 12,7 M€ (+12%)
- Un taux d'occupation de la foncière stable à 96%
- Promotion : 80,5 M€ (-3%)
- Dream Energy déconsolidé suite à l'opération avec TIIC

ARTEA (Code ISIN : FR0012185536, Code Mnémo : ARTE), acteur engagé intégré de l'immobilier durable, des énergies renouvelables et des services, annonce ce jour la publication de son chiffre d'affaires de l'exercice 2024.

Dans le cadre du pacte d'actionnaires conclu entre Artea et TIIC, Artea a cédé le contrôle de sa filiale Dream Energy. Conformément aux principes comptables en vigueur, Dream Energy est dès lors traitée comme une activité non poursuivie et ne contribue plus au périmètre de consolidation du Groupe. En conséquence, son chiffre d'affaires a été exclu des comptes consolidés 2024 et retraité sur l'exercice 2023 afin de garantir la comparabilité des données financières.

(en millions d'euros)

Données consolidées non auditées

	2024	2023 retraité	2023 publié	Variation 2024 vs 2023 retraité
Total Dream Energy - Activité Energie (Reclassé en résultat des activités non poursuivies)	-	-	10,3	-
Activité Foncière	6,8	6,5	6,5	+4%
dont revenus locatifs bruts	9,6	8,9	8,9	+8%
dont charges refacturées	(2,8)	(2,4)	(2,4)	+17%
Activité Services (Coworking, Hôtellerie, Honoraires)	12,7	11,4	11,4	+12%
Total revenus récurrents immobiliers	19,5	17,9	17,9	+9%
Total revenus promoteur	80,5	82,9	82,9	-3%
TOTAL chiffre d'affaires	100,0	100,8	111,1	-1%

En 2024, ARTEA enregistre un chiffre d'affaires de 100,0 M€, en léger repli de 1% par rapport à 2023 (retraité de Dream Energy). En intégrant le chiffre d'affaires généré par le pôle Energie qui est reclassé en activité abandonnée, le chiffre d'affaires 2024 est en progression de 0,4% à 111,6 M€.



L'évolution du chiffre d'affaires se décompose comme suit :

- Les **revenus issus des activités récurrentes immobilières** progressent de +9% à 19,5 M€, et intègrent :
 - o des **revenus Fonciers** en croissance de +4%, bénéficiant de la bonne dynamique de commercialisation, et intégrant les cessions réalisées à mi-année. Sur l'ensemble du patrimoine (Artea et Immobilière Durable), le taux d'occupation est toujours optimisé à 96% ;
 - o des **revenus Services** en croissance de +12%, portés par la dynamique de l'hôtellerie lifestyle exploitée sous la marque Storia (+25%) avec les hôtels L'Escalet à Ramatuelle (intégralement rénové en 2022), Chantaco à Saint Jean-de-Luz et à l'effet année pleine de l'exploitation du château d'Artigny (acquis au 1er trimestre 2023), combinée à la montée en puissance des actifs exploités sous la marque Pureplaces (coworking et coliving à Lille-Lesquin, coworking à Biot-Sophia et Meylan-Grenoble).
- Les **revenus issus de l'activité Promotion** affichent une forte résilience, dans un contexte de contraction des marges liée à l'augmentation des coûts de construction et de hausse des taux de rendement des immeubles, avec seulement une légère baisse de 3% à 80,5 M€, et se caractérisent essentiellement par :
 - o La construction de bâtiment pour des tiers pour 33 M€, notamment avec la poursuite de la construction d'un clé-en-main à Meyreuil dans les Bouches-du-Rhône et d'un contrat de promotion immobilière à Toulon ainsi que le lancement de l'opération *La Serre sur le Toit* à Strasbourg ;
 - o Des cessions à l'Immobilière Durable pour 30 M€ avec trois nouvelles opérations : Sequoia, Fuveau B et Genas D ;
 - o La poursuite du chantier de rénovation de l'Hôtel des Postes à Luxembourg pour un montant de 13 M€.

Dream Energy : franchissement d'étapes majeures pour accélérer la mobilité décarbonée en Europe

(en millions d'euros) Données consolidées non auditées	2024	2023	VAR.
Chiffre d'affaires Dream Energy	11,6	10,3	+13%

En 2024, Dream Energy enregistre un chiffre d'affaires de 11,6 M€ en progression de +12,5% par rapport à 2023.

L'année 2024 a été marquée par le franchissement d'étapes majeures pour renforcer sa position dans le secteur de la mobilité électrique :

- Conclusion d'un partenariat stratégique avec la Banque des Territoires, aboutissant à la création d'une coentreprise détenue à 51 % par Dream Energy et à 49 % par la Banque des Territoires. Ce partenariat prévoit un investissement de 75 millions d'euros pour déployer près de 140 stations de supercharge pour véhicules électriques à travers la France, alimentées par de l'électricité 100 % renouvelable.
- La cession de trois barrages permettant de réaliser la création de valeur ayant été générée par la rénovation de ces barrages qui avait été menée par le groupe.



Par ailleurs, Dream Energy a annoncé en date du 7 mars 2025 avoir réalisé une augmentation de capital auprès de TIIC, spécialiste des investissements en infrastructures de mobilité en Europe, qui contribuera au déploiement de son plan d'investissement ambitieux, de plus de 230 millions d'euros, visant à soutenir l'effort européen en faveur du développement durable.

Ce programme vise à accélérer le déploiement des infrastructures de recharge rapide, avec l'installation de 4 000 points de charge d'ici 2030, offrant une puissance unitaire minimale de 50 kW à 300 kW.

Dans le cadre de son programme d'investissement, Dream Energy vise à augmenter sa capacité de production pour atteindre une première étape de 50 MW à court terme, avec l'objectif de produire 200 GWh par an, principalement hydraulique, soit l'équivalent de la recharge complète de plus de 3 millions de véhicules électriques.

Enfin, Dream Energy explore des solutions innovantes pour renforcer la stabilité du réseau, notamment par l'intégration de batteries de stockage, permettant de lisser la distribution d'énergie et d'assurer une alimentation optimale en fonction des besoins des véhicules électriques. À travers ces initiatives, la société confirme son rôle clé dans la transition vers une mobilité décarbonée et un mix énergétique plus durable.

Prochain rendez-vous : résultats annuels 2024, le 30 avril 2025 (post clôture de bourse)

A propos d'ARTEA

Pionnier de la transition énergétique, ARTEA a été fondé en 2001 avec l'objectif de proposer une vision de l'immobilier en rupture avec les usages de son époque. Aujourd'hui, le groupe propose un modèle intégré d'économie circulaire s'appuyant sur 3 piliers :

- l'énergie renouvelable (producteur et fournisseur) permettant à ses parcs de viser une autonomie énergétique. ARTEA envisage d'alimenter l'ensemble de ses ARTEPARC en énergie renouvelable, produite en France. Un réseau de stations de super-chargeur est en cours de déploiement sur l'ensemble du territoire français puis dès 2024 sur cinq pays d'Europe ;
- l'immobilier durable (conception, promotion, investissement et exploitation) pour développer des parcs tertiaires, sous sa marque ARTEPARC, un concept immobilier innovant dit de troisième génération déployé dans de nombreuses villes de France (Lille-Lesquin, Aix-en-Provence, Grenoble...) ; et
- les services à valeur ajoutée et l'Hospitality reposant sur une offre globale en phase avec les nouveaux usages de notre époque avec ses propres concepts de coworking et de coliving (Coloft), d'hôtellerie Lifestyle (Storia), et de restauration (Amici).

Depuis 23 ans, ARTEA structure ainsi son écosystème et accompagne ses clients avec des solutions bas carbone associées aux offres d'énergie renouvelable produite par le groupe. Son modèle de consommation décentralisé, fort de ses infrastructures intelligentes, locales et pilotées, lui permet de viser un objectif de neutralité carbone à l'horizon 2030 en déployant une stratégie « Double Zéro » : zéro carbone, zéro fossile.

Le groupe ARTEA est coté sur le compartiment C d'EURONEXT Paris, ARTEA (ARTE ; code ISIN FR0012185536).

Contacts :

ARTEA

Edouard de CHALAIN
Directeur administratif et financier
+33 1 30 71 12 62
edouard.dechalain@groupe-artea.fr

SEITOSEI.ACTIFIN

Communication financière
Alexandre COMMEROT
+33 1 56 88 11 18
alexandre.commerot@seitosei-actifin.fr

